

J'aimerais vous présenter un plaidoyé en faveur des espaces vert en milieux urbains en général et pas seulement pour le parc Jarry. J'ai appri qu'aucun espace vert n'est protégé du développement immobilier Ou tout autres activités commerciales. La seule protection est la participaction des citoyens aux audiences public. Il est temps que les choses change et que les espaces vert en milieux urbain soit déclarés intouchable, nommé espace vital, ou encore patrimoine historique. Souvenez vous des arbres sur le mont-royal sauvagement coupés par un contracteur pour construire des condos de luxe... heureusement le projet à été arrêté , mais le mal était fait, les arbres étaient coupés et le promoteur n'a reçus qu'une ammande ridicule. Il est temps de se doter de règlement plus sévère, plus musclé, afin que ces atrocités ne se reproduise plus. comme je le disais il reste les audiences public, mais ce n'est que des recommandation qui seront présentées, il sera toujours possible aux promoteurs de "graisser la patte" de nos élus municipaux pour approuver leurs projets et nous faire avaler la pilule en nous racontant que c'est le pour le bien de la communauté, etc, etc, etc.

Je propose de faire un mémoire en la parole de l'union paysanne pour la protection des espaces vert, nommer chaque parc comme patrimoine historique intouchable par des promoteurs commerciaux et intérêts priver etc. Nommer ces parcs comme espaces vital à la qualité de vie en ville, comme les poumons des centres urbains.

Deplus il est également nécessaire de préserver la qualité de vie en milieu urbain pour frèner l'étallement urbain, source de pollutions, de stress et de perte des terres agricole parmi les plus riches de notre pays. Nos centre urbain se sont développer exactement ou les terre étaient les meilleurs, nous avons déjà perdus de grande surface parmi plus belle terre arable aux profie de promoteurs immobilier, centres d'achat, routes et stationnement. Il est vital de préserver les dernière terre agricole en périphérie des centres urbains en préservant la qualité de vie en ville, la construction de logement aborbable et la protection des espaces vert. Il serait également important de favoriser le développement des communautés rurale, investir dans des entreprises économiquement et socialement viable, encourager le développement local, développement local, durable, équitable, respectueux de l'environnement et des communautés qui l'habitent.

voici également une proposition personnel pour ces mesieur de tennis Canada, je considairer que le tennis est un sport d'élite et par conséquent n'est pas vraiment à sa plac dans un quartier populaire et que les espaces disponible à ce sport dans le parc sont plus que suffisant pour le quartier. Deplus, comme ancien résidant du quartier, je ne suis pas convaincue que que les nouvelles espaces de stationnement et les navettes auront la cote de ces mesieurs, dames venus admirer les tennis "man & girl". Alors ne serait-il pas plus intéressent d'instaler les nouveaux tournois mondial sur le terrain de bluebonnet, l'espace de stationnement y est plus que sufisant et accècible, l'accès par les grands artères et plus près de la clientel cible, cela aurait également comme avantage de libérer les cour de tennis du parc Jarry pour les petites gences des quartiers autour du parc. pour finir je n'ai aucun préjuger sur le tennis, il m'arrive d'y jouer avec des amis à l'îles Perrôt, ce que je trouve d'éplorabile ces de priver les résidents à l'accès de leur parc au profit d'intérêt priver et ce même si ce n'était que pour 2 semaines, les vacances d'été des jeunes ne dure apeine 8 semaines.

Merci de votre écoute

Frederich Giguère artisan maraîcher, paysan cultivateur, directeur des jardins biologique des terre des ormes.